



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, TENUE À HUIS CLOS
EN RESPECTANT LA DISTANCIATION SOCIALE, LE MERCREDI 13
MAI 2020 À 19h00.**

Sont présent(e)s :

M. Étienne Baillargeon	Maire
Poste vacant, conseiller :	siège no : 1
M ^{me} Diane Lebrasseur, conseillère :	siège n ^o : 2
(En ligne) Mme Nancy Charpentier, conseillère :	siège no : 3
M ^{me} Thérèse Harrisson, conseillère :	siège n ^o : 4

Sont absent(e)s :

M ^{me} Carole Jourdain, conseillère :	siège n ^o : 5
M ^{me} Line Larouche, conseillère :	siège n ^o : 6

M. Guy Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h15, 0 personne assiste à la séance, car c'est une séance tenue à huis clos en raison de la pandémie du COVID-19. Un enregistrement de la séance sera disponible sur le site internet et la page Facebook de la Municipalité.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2020
4. CONSEIL MUNICIPAL
 - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 5.1. Dépôt de la correspondance
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 6.2. Dépôt des états financiers au 30 avril 2020
 - 6.3. Constat de siège vacant
 - 6.4. Nomination d'un responsable des services électroniques pour Revenu Québec
 - 6.5. Nomination d'un représentant autorisé pour Revenu Québec (Clickséquor Entreprise)
 - 6.6. Entente de services entre la Municipalité et l'administration portuaire de Baie-Trinité
 - 6.7. MRC Manicouagan – Autorisation pour le renouvellement de bail non exclusif d'exploitation de sable et de gravier
 - 6.8. COVID-19 – Rétablissement des taux d'intérêts sur les taxes

- 6.9. Table de concertation – OBV Manicouagan
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 7.1. Nomination d'un coordonnateur municipal de la sécurité civile
- 8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
 - 8.1. Embauche de madame Lory Vibert-Brisson au poste de journalière-opérateur
 - 8.2. Promotion de Steeve Boucher au poste de chef d'équipe de voirie
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1.
- 10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 10.1.
- 11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1. Acceptation de la soumission d'acquisition du bâtiment situé au 25 route 138 à Baie-Trinité
 - 11.2. Chemin de l'Anse-aux-bouleaux - Autorisation pour présenter une demande d'utilisation d'un territoire public
 - 11.3. Infrastructure aéroportuaire - Autorisation pour présenter une demande d'utilisation d'un territoire public
- 12. VARIA
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-05-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Diane Lebrasseur

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-05-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2020

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2020 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Nancy Charpentier

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2020 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Monsieur le maire nous informe que les barrages sur la 138 depuis que le Gouvernement du Québec a fermé l'accès à la Côte-Nord suite à la pandémie de COVID-19 resteront fermés jusqu'au 31 mai 2020.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

OBV Manicouagan : Demande de l'OBV Manicouagan pour devenir membre et participer à la table de concertation qui permet de déterminer la vision commune du devenir de l'eau et de ses usages dans la zone de l'OBVM.

MCC : Demande du MCC régional les coordonnées de la ou les personnes répondantes à la municipalité pour culture, le tourisme et le développement économique.

2020-05-03 LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT;

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 30 avril 2020 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Thérèse Harrisson

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 30 avril 2020, au montant de 30 824, 91 \$ et d'autoriser le paiement;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-05-04 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 AVRIL 2020;

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 30 avril 2020 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Diane Lebrasseur

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 30 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-05-05 CONSTAT DE SIÈGE VACANT

ATTENDU QUE la démission de M. Jean-Guy Carrier au poste de conseiller siège #1;

ATTENDU QUE la démission est acceptée par le maire M. Etienne Baillargeon;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Nancy Charpentier

QUE la Municipalité du village de Baie-Trinité déclare le siège #1 vacant.

QUE la date d'élection pour pourvoir le poste sera décidée dans une séance subséquente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-05-06 NOMINATION D'UN RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES POUR REVENU QUÉBEC

ATTENDU QU'il y'a lieu de nommer un responsable des services électroniques pour les services de Revenu Québec;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Thérèse Harrison

QUE le directeur général monsieur Guy Bouchard soit nommé comme responsable des services électroniques pour la Municipalité de Baie-Trinité.

2020-05-07 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ POUR REVENU QUÉBEC (CLICKSÉQR ENTREPRISE)

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un responsable pour les services ClicSÉQR Entreprise de Revenu Québec;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Diane Lebrasseur

QUE le directeur général monsieur Guy Bouchard, soit nommé comme responsable pour les services *ClicSÉQR Entreprise* de Revenu Québec pour la Municipalité de Baie-Trinité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-05-08 ENTENTE DE SERVICES ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BAIE-TRINITÉ

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité assume l'entièreté des frais d'électricité et d'ordures reliés aux activités de l'administration portuaire de Baie-Trinité;

ATTENDU QU'il s'agit d'un quai fédéral administré par un OSBL nommé l'administration portuaire de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité et l'administration portuaire de Baie-Trinité ont signifié leur accord afin de signer une entente de services.

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Nancy Charpentier

QUE la Municipalité de Baie-Trinité signe l'entente de services pour l'éclairage du quai de Baie-Trinité et la taxation commerciale des ordures avec l'administration portuaire de Baie-Trinité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-05-09 MRC MANICOUAGAN - AUTORISATION POUR LE RENOUVELLEMENT DE BAIL NON EXCLUSIF D'EXPLOITATION DE SABLE ET DE GRAVIER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a des besoins de s'approvisionner en sable et gravier pour l'entretien des chemins;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit faire le renouvellement de sa demande de bail non exclusif d'exploitation de sable et de gravier auprès de la MRC de Manicouagan;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Thérèse Harrison

QUE la Municipalité autorise monsieur Guy Bouchard, directeur général, a complété la demande de bail non exclusif d'exploitation de sable et de gravier auprès de la MRC de Manicouagan et qu'il en soit le signataire autorisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-05-10 COVID-19 – RÉTABLISSEMENT DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR LES TAXES

ATTENDU QUE la Municipalité a pris résolution 2020-03-13 afin d'établir le taux d'intérêt à 0% sur toute taxe, versement, compensation, pénalité, cotisation, tarif et créance, exigible pour l'année courante et impayée à ce jour ;

ATTENDU QUE la Municipalité a maintenu ce taux d'intérêt jusqu'au 31 mai 2020;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Diane Lebrasseur

QUE la Municipalité rétablisse les taux d'intérêts en vigueur dans les lois et règlements en cours à compter du 1^e juin 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-05-11 TABLE DE CONCERTATION – OBV MANICOUAGAN

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande pour être membre de l'Organisme de bassins versants de Manicouagan et de participer à la table de concertation pour la qualité de l'eau;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Nancy Charpentier

QUE la Municipalité autorise monsieur Guy Bouchard à participer au nom de la Municipalité à la table de concertation de l'OBV Manicouagan.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-05-12 NOMINATION D'UN COORDONNATEUR MUNICIPAL DE LA SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE Les changements au poste de directeur général ont amené des vides pour la désignation des responsabilités municipales;

ATTENDU QU'il y a lieu de désigner un coordonnateur municipal de la sécurité civile;

ATTENDU QU'il y a lieu de désigner un responsable de la sécurité civile en cas de sinistre;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Thérèse Harrisson

QUE monsieur Guy Bouchard, directeur général, soit nommé coordonnateur municipal en sécurité civile;

QUE monsieur Guy Bouchard, directeur général, soit nommé responsable de la sécurité civile en cas de sinistre;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie ainsi qu'au poste de la Sûreté du Québec pour la MRC de Manicouagan.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-05-13 EMBAUCHE DE MADAME LORY VIBERT-BRISSON AU POSTE DE JOURNALIÈRE-OPÉRATEUR

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'affichage pour l'ouverture d'un poste de journalier-opérateur;

ATTENDU QUE les entrevues furent menées le 30 avril;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande l'embauche de madame Lory Vibert-Brisson au poste de journalier-opérateur;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Diane Lebrasseur

QUE la Municipalité de Baie-Trinité entérine la recommandation d'embauche de madame Lory Vibert-Brisson au poste de journalière-opérateur;

QUE madame Vibert-Brisson soit assujettie à la convention collective en vigueur et que son salaire soit déterminé en vertu de la classe 3 niveau 1;

QUE madame Vibert-Brisson soit assujettie à une période de probation de trois mois après laquelle une évaluation de son travail sera effectuée pour confirmer sa permanence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-05-14 PROMOTION DE MONSIEUR STEEVE BOUCHER AU POSTE DE CHEF D'ÉQUIPE DE VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE le poste de Chef d'équipe de voirie est vacant;

CONSIDÉRANT QUE le poste de Chef d'équipe de voirie a été créé pour les besoins en travaux publics de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Steve Boucher possède les compétences et l'expérience pour occuper ce poste;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Nancy Charpentier

QUE monsieur Steve Boucher soit promu au poste de Chef d'équipe de voirie;

QUE monsieur Boucher soit assujetti à la convention collective en vigueur et que son salaire soit déterminé en vertu de la classe 4 niveau 7.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-05-15 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION D'ACQUISITION DU BÂTIMENT SITUÉ AU 25 ROUTE 138 À BAIE-TRINITÉ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie-Trinité a mandaté par résolution lors de la séance ordinaire du 12 février 2020 monsieur Étienne Baillargeon, maire et madame Diane Lebrasseur, conseillère pour négocier avec le Conseil de Fabrique de Baie-Trinité afin d'arriver à une entente d'acquisition pour le presbytère;

CONSIDÉRANT QU'une entente entre le Conseil de Fabrique de Baie-Trinité et la Municipalité de Baie-Trinité a résulté de faire l'acquisition au montant de 55 000 \$ à laquelle la Municipalité s'engage de payer 11 000 \$ chaque année pour cinq années;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition du presbytère doit servir uniquement au développement de projets à des fins de loisirs, de tourisme ou récréatifs;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Thérèse Harrison

QUE la Municipalité accepte la soumission proposée par l'étude Mélanie Boulay notaire Inc. aux montants qui se situent entre 1 250 \$ et 1 500 \$ pour l'acquisition d'immeuble situé au 25 route 138 à Baie-Trinité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-05-16 CHEMIN DE L'ANSE-AUX-BOULEAUX - AUTORISATION POUR UNE DEMANDE DE CESSATION À TITRE GRATUIT D'UN TERRITOIRE PUBLIC

CONSIDÉRANT QUE des citoyens vivent dans le secteur de l'Anse-aux-bouleaoux;

CONSIDÉRANT QU'ils paient leurs taxes municipales;

CONSIDÉRANT QUE le chemin de l'Anse-aux-bouleaoux est un territoire public administré par le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Diane Lebrasseur

QUE la Municipalité autorise monsieur Guy Bouchard, directeur général, à compléter la demande de cessation à titre gratuit du territoire public du chemin de l'Anse-aux-bouleaoux auprès du Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles, tout document relatif à ce dossier et qu'il en soit le signataire désigné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-05-17 INFRASTRUCTURE AÉROPORTUAIRE - AUTORISATION POUR UNE DEMANDE DE CESSATION À TITRE GRATUIT D'UN TERRITOIRE PUBLIC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire faire l'acquisition des infrastructures aéroportuaires situées sur le territoire municipal à des fins de développement;

CONSIDÉRANT QUE les infrastructures aéroportuaires sont sur un territoire public administré par le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Nancy Charpentier

QUE la Municipalité autorise monsieur Guy Bouchard, directeur général, à compléter la demande de cessation à titre gratuit d'un territoire public pour les infrastructures aéroportuaires à des fins de développement auprès du Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles, tout document relatif à ce dossier et qu'il en soit le signataire désigné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VARIA

Aucun varia

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question en raison du COVID-19 et que la séance est à huis clos

2020-05-18 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme. Thérèse Harrisson

DE lever l'assemblée il est 19h34.



Étienne Baillargeon
Maire



Guy Bouchard
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.



Étienne Baillargeon
Maire